

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **DRAP-FHOS**

de la société **Grupo Agrotecnología S.L.**
enregistrée sous le n°**2020-4372**

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

Pour le décret délivré le par dérogation
la délivrance des autorisations
de vente sur le marché

Site-Chambre des AMM

Informations générales sur le produit

Nom du produit	
	Nouvelle dénomination
	DRAP-FHOS
	Ancienne dénomination
	DRA-FHOS
Type de produit	Produit de revente
Titulaire	Grupo Agrotecnología S.L. Polígono Industrial Puente Alto Parcela 57 03300 Orihuela (Alicante) Espagne
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	726 g/L - phosphonates de potassium
Numéro d'intrant	781-2020.01
Numéro d'AMM	2200796
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

05 JAN. 2021

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN